

Consultations auprès des parties intéressées du Bureau du directeur parlementaire du budget

Présentation de Nanos Research, le 16 décembre 2016



NANOS



BUREAU DU DIRECTEUR
PARLEMENTAIRE DU
BUDGET
OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY
BUDGET OFFICER

CANADA



Objectifs et méthodologie

Dans le but d'évaluer ses pratiques actuelles et de cerner des aspects à améliorer, le directeur parlementaire du budget (DPB) a retenu les services de Nanos afin qu'elle mène des consultations auprès des parties intéressées, sous la forme de groupes de discussion et d'entrevues d'élite. Dans l'ensemble, les consultations visaient à permettre au DPB de mieux comprendre les facteurs de satisfaction des intervenants relativement aux produits, aux rapports et aux analyses qu'il leur offre, et ainsi améliorer ses services aux parlementaires et aux parties intéressées.

La recherche avait pour objectif de :

- mieux comprendre les connaissances et les perceptions des parties intéressées à l'égard du rôle et du mandat du DPB;
- clarifier les attentes des parties intéressées en ce qui a trait au rôle et au mandat futurs du DPB;
- explorer les façons d'optimiser l'engagement des parties intéressées et les communications avec celles-ci, ainsi que d'accroître le niveau actuel d'engagement et d'étudier les points de vue à ce sujet;
- accroître les connaissances quant aux besoins et aux exigences des parties intéressées, y compris la façon d'améliorer les produits et les services afin qu'ils répondent mieux aux besoins et aux attentes des parties intéressées.

Du 26 octobre au 5 décembre 2016, deux groupes de discussion (composés respectivement de fonctionnaires et de membres du personnel politique) ont eu lieu et 16 entrevues d'élite ont été menées avec des députés, des sénateurs et des hauts représentants du gouvernement. Au total, 47 intervenants ont participé à la recherche. Il est à noter que, en raison de la nature qualitative de la recherche, les résultats des groupes de discussion et des entrevues ne peuvent être généralisés aux populations visées de l'étude.

Impressions sur le DPB





Impressions sur le DPB – parlementaires

Question : D'abord, comment décririez-vous le rôle actuel du DPB?

Les participants ont indiqué que le DPB était un bureau tiers indépendant qui offrait des produits et des services essentiels aux parlementaires, notamment en surveillant les dépenses gouvernementales et en établissant les coûts des propositions. Quelques participants ont mentionné que le DPB était indispensable pour les députés et qu'il jouait un rôle essentiel dans l'interprétation des enjeux budgétaires fédéraux complexes. Un participant a toutefois dit que, même s'il était d'avis que le DPB avait pour rôle de tenir le gouvernement responsable, il n'avait pas été beaucoup utilisé à cette fin.

Question : Quels mots utiliseriez-vous pour décrire votre relation avec le DPB au cours de la dernière année?

Presque tous les participants ont décrit de façon positive la relation qu'ils ont eue avec le DPB au cours de la dernière année. Plusieurs l'ont qualifiée d'utile, de collégiale, de positive, de sérieuse et professionnelle, de proactive et de collaborative. Deux participants ont indiqué que leur relation avec le DPB était « inexistante », ajoutant toutefois qu'ils en prenaient la responsabilité puisqu'ils n'avaient jamais communiqué avec lui. Quelques participants ont dit qu'ils n'avaient pas de relation directe avec le DPB, mais qu'ils se servaient de ses recherches et qu'elles étaient très utiles pour leur travail.

Question : Quelles mesures pourraient-elles être prises pour améliorer vos relations avec le DPB?

Les participants ont formulé différentes façons d'améliorer leurs relations actuelles avec le DPB. C'est l'amélioration de la diffusion aux parlementaires, y compris la publication de rapports préliminaires aux députés et la tenue de séminaires sur les fonctions du DPB, qui a été le plus souvent mentionnée. Un participant a indiqué qu'il était souvent surpris, car le DPB semblait prendre des décisions selon ce qu'il croyait que les députés voulaient, sans processus d'enquête. Il a suggéré que le DPB demande véritablement aux députés ce qu'ils veulent savoir plutôt que d'établir des rapports sur ce qu'il croit que les députés aimeraient savoir. Un participant a indiqué qu'il serait bien d'officialiser les protocoles de demandes d'information et plusieurs ont déclaré que leur relation était parfaite et qu'il n'y avait rien à améliorer.



Très professionnel. Je trouve que les produits sont exceptionnels, factuels et faciles à comprendre; leur méthode est scientifique. C'est une mine d'or d'information.

Je suis souvent surpris, car le DPB semble prendre des décisions selon ce qu'il croit que nous voulons savoir. Il n'y a pas de processus d'enquête, personne ne me demande ce que je trouverais utile.

Comment peut-il savoir ce qu'il doit étudier? Je reçois des rapports sur ce que le DPB pense que je veux savoir, mais il devrait nous le demander parce que ce n'est pas toujours important pour moi.





Impressions sur le DPB – personnel politique et fonctionnaires

Question : D’abord, comment décririez-vous le rôle actuel du DPB?

Les participants du groupe des membres du personnel politique ont indiqué que le DPB était un bureau tiers de surveillance qui offrait aux parlementaires les outils dont ils ont besoin pour réaliser leur travail de façon neutre et objective. Un participant a commenté que le travail du DPB complétait celui du vérificateur général.

Plusieurs fonctionnaires ont mentionné que le rôle du DPB n’était pas clairement défini, et l’un d’entre eux a précisé qu’il y avait différentes interprétations au sujet du mandat du DPB, ce qui prêtait à confusion. Quelques participants ont indiqué que le rôle actuel du DPB était controversé, et un autre a affirmé que le DPB semblait se servir des médias pour influencer sur les autres. Un participant a dit que le DPB n’était pas suffisamment institutionnalisé et qu’il semblait improviser dans sa collaboration avec le reste du gouvernement.

Question : Quels mots utiliseriez-vous pour décrire votre relation avec le DPB au cours de la dernière année?

La plupart des membres du personnel politique ont également décrit de façon positive la relation qu’ils ont eue avec le DPB, la qualifiant d’éclairante, de productive, d’informative, de digne de confiance, de collaborative et d’accessible. Les participants ont indiqué que l’équipe de chercheurs du DPB était efficace et que son expertise était très importante. Un participant a précisé qu’il avait très peu de contacts avec le DPB.

Les participants du groupe des fonctionnaires ont généralement décrit leur relation avec le DPB en termes positifs : collégiale, constructive et positive. Ils ont également mentionné la communication ouverte. Un participant a fait remarquer que sa relation avec le DPB était moins tumultueuse qu’avant, et un autre a confié qu’elle était inégale, ajoutant que la clarté et l’ouverture variaient grandement selon la personne avec qui il interagissait.



C’est un organisme de surveillance tiers qui s’assure que tout est conforme.
– Un membre du personnel politique

Son rôle est mal défini, car on dirait qu’il est axé sur la personnalité. On dirait parfois que les thèmes des rapports sont choisis et présentés en fonction de la “saveur du jour”, en plus des travaux des députés. Enfin, c’est seulement mon opinion.
– Un fonctionnaire



Impressions sur le DPB – personnel politique et fonctionnaires

Question : Quelles mesures pourraient-elles être prises pour améliorer vos relations avec le DPB?

Membres du personnel politique

Chez les membres du personnel politique, plusieurs commentaires ont été formulés quant à la nécessité d'une diffusion proactive et continue, surtout auprès des nouveaux parlementaires. Ils ont également indiqué que le DPB devrait offrir des formations aux nouveaux députés et faire connaître davantage ses ressources et ses services. Les membres du personnel politique ont souvent parlé de transparence, quelques-uns d'entre eux ayant précisé qu'il serait utile de savoir ce que le DPB fait pour les autres bureaux. Il a également été dit qu'il serait bien d'avoir un canal central pour adresser les gens à la ressource appropriée, voire que la Bibliothèque du Parlement adresse le personnel au DPB au besoin.

Fonctionnaires

Deux thèmes se sont dégagés de la discussion avec les fonctionnaires : la clarté et l'inclusion. Les participants ont souvent parlé du besoin de clarté et de transparence relativement à ce que le DPB recherche et ce qu'il tente de réaliser. Ils ont également précisé que le rôle même du DPB devrait être clarifié, ajoutant toutefois qu'il est difficile d'améliorer une relation si l'on ne sait pas quel est l'objectif de celle-ci. Certains ont indiqué qu'il y a des risques qu'on empiète sur les plates-bandes des autres si les rôles ne sont pas clairement définis.

En ce qui concerne l'inclusion, les fonctionnaires ont souvent dit qu'ils étaient davantage des fournisseurs d'information au DPB que des utilisateurs de cette information et qu'ils devraient jouer un rôle accru au sein du processus. Ils ont mentionné qu'ils n'étaient pas suffisamment intégrés, et que cette situation créait des malentendus. Les participants étaient d'avis que le DPB devrait les inclure dans la rédaction des conclusions de ses recherches, ajoutant qu'il était fréquent qu'ils fournissent des données historiques au DPB sans être mis au courant de la méthodologie ou des hypothèses utilisées et qu'ils ne savaient pas toujours si le DPB comprenait les programmes du ministère en cause. Les participants ont discuté du besoin d'institutionnaliser la fonction, à l'instar du vérificateur général, où les hauts fonctionnaires ont accès aux rapports et peuvent les examiner pour voir s'ils contiennent des erreurs factuelles avant leur publication. Les participants ont aussi indiqué qu'ils souhaitaient que le DPB modifie ses façons de lancer ses rapports. L'un d'entre eux a qualifié cette démarche d'« embuscade » et a affirmé que les rapports étaient publiés sans avertissement, les fonctionnaires recevant soudainement des demandes leur exigeant de formuler des réponses rapides. Il a ajouté qu'il jugeait cette situation contradictoire, puisqu'un rapport du DPB vise à offrir une analyse méthodique et raisonnée sur un enjeu et exige une réponse tout aussi rigoureuse, mais que cette chance n'est pas donnée aux fonctionnaires.



Ça nous ramène à la notion de clarté. Il est difficile d'améliorer une relation si l'on ne sait pas quel est l'objectif de cette relation.

Je fais beaucoup confiance au DPB, et j'ai indirectement eu recours à certains de ses services. Mais ce serait utile de savoir ce qu'il fait pour chaque bureau.



Impressions sur le DPB

Parlementaires

« Par rapport à l'esprit qui en a dicté la création, je crois qu'il est limité et qu'il n'est pas beaucoup utilisé [...] Il n'est pas vraiment utilisé aux fins pour lesquelles il a été mis sur pied, à savoir, tenir le gouvernement responsable de ses décisions financières. »

« Excellent, son personnel est très utile et fait tout ce qu'il peut. Il est arrivé qu'il ne puisse pas m'aider, car il ne pouvait pas obtenir l'information nécessaire de la part d'un ministère ou autre. Donc, son mandat est parfois très restreint. »

« J'en veux plus. Lorsqu'il fait des analyses d'établissement des coûts, ça lui prend beaucoup de temps, car c'est beaucoup de travail et tout le monde lui en demande beaucoup. Mon bureau lui présente des demandes énormes, mais si tout le monde fait de même, comment pourra-t-il y arriver? »

« Ce serait utile de tenir une réunion avec le DPB, deux fois par année, pour se pencher sur ce qui doit être corrigé, fait, etc. »

Fonctionnaires

« Il semble que les interprétations sur son mandat divergent depuis le début, en partie en raison des différences de personnalité et du style de gouvernement à l'époque. »

« Le DPB semble utiliser les médias pour influencer sur les autres. Il va parfois chercher des constatations ou un élément scandaleux dans une recherche pour les mettre au premier plan. »

« C'est inégal. Il y a beaucoup de variation selon la personne avec qui on fait affaire, et en ce qui concerne le degré d'ouverture et de clarté. »

« Pour améliorer la relation, il faudrait de la transparence et une bonne compréhension de ce que cherche le DPB et de ce qu'il vise. Je ne dis pas que ses produits sont mauvais, mais il faudrait qu'il comprenne mieux les besoins et en discute. »

« Accroître l'inclusion dans l'élaboration des conclusions que le DPB communique au public, car, dans certains cas, sa crédibilité risque d'être affectée par des éléments que nous savons peut-être et que nous aurions été heureux de lui transmettre. »

Personnel politique

« J'aime le fait que c'est non partisan. Ce n'est pas orienté vers les politiques partisans mais plutôt vers des analyses objectives. »

« Digne de confiance. »

« L'expertise est très importante, cruciale. Il formule des hypothèses, mais nous n'avons pas le temps de faire ce genre d'analyses. »

« Il devrait avoir plus de ressources pour faire ce que les parlementaires lui demandent. »

« Diffusion proactive; dire aux gens ce qui s'en vient et communiquer avec eux. »

« Séances ou diffusion continues, car les nouveaux ne savent pas. Il pourrait toucher plus de gens. »

« Indépendance accrue, car, si les partis coopèrent, ça marche. Mais s'ils ne coopèrent pas, ça complique les choses et il y a des limites à ce que le DPB peut faire. »

Module A : analyse de la situation financière du pays





Utilisation et utilité des perspectives économiques et financières – parlementaires

Question : Parlons maintenant des analyses des tendances de l'économie canadienne menées par le DPB, dans le cadre desquelles il produit des rapports semestriels sur les perspectives économiques et financières, y compris son témoignage devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

Parmi les 16 parlementaires interrogés, six ont indiqué qu'ils n'utilisaient pas les rapports semestriels sur les perspectives économiques et financières; cinq ont mentionné que leur bureau et eux-mêmes les utilisaient; trois, que leur bureau les utilisait; et deux, qu'eux-mêmes les utilisaient (pour un total de 10 sur 16).

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles?

Parmi les 16 parlementaires interrogés, 11 jugeaient ces recherches utiles et un, plutôt utiles. Les quatre autres ont choisi de ne pas répondre, car ils n'utilisaient pas ces recherches.

Question : Pourquoi?

Les parlementaires ont mentionné que les recherches constituaient un contrepoids à la presse et au ministère des Finances et qu'elles représentaient des analyses indépendantes et informatives, ainsi que des sources de renseignements factuels, rigoureux et de qualité.

Utilisation des recherches du DPB

J'utilise ces recherches 2 de 16	Mon bureau utilise ces recherches 3 de 16	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches 5 de 16	Ces recherches ne sont pas utilisées 6 de 16
-------------------------------------	--	--	---

Utilité des recherches du DPB

Utiles 11 de 16	Plutôt utiles 1 de 16	Plutôt inutiles 0 de 16	Inutiles 0 de 16	Absence de réponse 4 de 16
--------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------



Utilisation et utilité des perspectives économiques et financières – personnel politique et fonctionnaires

Question : Parlons maintenant des analyses des tendances de l'économie canadienne menées par le DPB, dans le cadre desquelles il produit des rapports semestriels sur les perspectives économiques et financières, y compris son témoignage devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

Si 10 des 19 membres du personnel politique ont indiqué que leur bureau et eux-mêmes utilisaient les recherches, 7 des 12 fonctionnaires ont répondu que ces recherches n'étaient pas utilisées, par eux ni par leur bureau.

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles?

Tous les membres du personnel politique à l'exception d'un membre ont indiqué que les recherches étaient utiles (9 de 19) ou plutôt utiles (9 de 19). Du côté des fonctionnaires, 8 répondants sur 12 ont dit que les recherches étaient utiles ou plutôt utiles.

Question : Pourquoi?

Invités à justifier leur note, les membres du personnel politique ont mentionné en premier lieu qu'il s'agissait d'une perspective et d'une analyse de tiers, indépendantes et non partisans (7 mentions sur 19), instructives (3 mentions sur 19) et que les recherches n'avaient qu'une pertinence limitée pour leur poste ou leur bureau, que l'information était de niveau trop élevé/macro, qu'elle était importante pour les Canadiens et que les recherches traitaient d'enjeux directement liés à leur travail (une mention chacune).

De leur côté, les fonctionnaires ont indiqué que les recherches n'avaient qu'une pertinence limitée pour leur poste ou leur bureau, que l'information était de niveau trop élevé/macro, qu'il s'agissait d'une perspective de tiers, qu'ils utilisaient parfois les recherches pour obtenir du contexte, et qu'elles étaient essentielles pour planifier le cadre financier (une mention chacune). Un participant a affirmé que les recherches étaient redondantes et déroutantes, car le secteur privé produit déjà des données similaires. Un autre a confié que le DPB faisait rapport de données prises hors contexte.

Utilisation des recherches du DPB (personnel politique)

J'utilise ces recherches 2 de 19	Mon bureau utilise ces recherches 3 de 19	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches 10 de 19	Ces recherches ne sont pas utilisées 5 de 19
-------------------------------------	--	---	---

Utilité des recherches du DPB (personnel politique)

Utiles 9 de 19	Plutôt utiles 9 de 19	Plutôt inutiles 0 de 19	Inutiles 1 de 19	Absence de réponse 0 de 19
-------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------

Utilisation des recherches du DPB (fonctionnaires)

J'utilise ces recherches 1 de 12	Mon bureau utilise ces recherches 4 de 12	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches 0 de 12	Ces recherches ne sont pas utilisées 7 de 12
-------------------------------------	--	--	---

Utilité des recherches du DPB (fonctionnaires)

Utiles 3 de 12	Plutôt utiles 5 de 12	Plutôt inutiles 0 de 12	Inutiles 1 de 12	Absence de réponse 3 de 12
-------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------



Justification de la note sur l'utilité

Parlementaires

« Sur le plan financier, il est important d'avoir une source d'information indépendante avec laquelle les parlementaires peuvent collaborer et qui leur permet de poser des questions au gouvernement. »

« Le DPB est informatif et indépendant; il est nécessaire. »

« L'information est souvent présentée de façon accessible, facile à comprendre. Les médias sont ma principale source d'information économique, mais je trouve que le DPB est un bon contrepoids à la presse. »

« La recherche donne des informations indépendantes de celles qu'on retrouve dans le budget du Gouvernement. »

« Il offre des analyses indépendantes sur les tendances, sur ce qui se passe dans l'économie et sur ce qu'il faut regarder. »

« Des renseignements factuels, rigoureux et de bonne qualité. »

Fonctionnaires

« Au ministère, peu d'employés s'en servent. »

« Lorsque mon ministère a utilisé ces recherches, je les ai trouvées plutôt utiles. »

Personnel politique

« En tant qu'entité non partisane, le ministère des Finances se contente de nous balancer de l'information. Les rapports du DPB expliquent mieux les raisons pour lesquelles certaines sommes ont été affectées à certaines choses. C'est beaucoup plus accessible. »

« L'information fournie – et sa publication – est essentielle. Le DPB peut effectuer du travail à votre demande, mais tout le monde y aura accès. »

« C'est un tiers neutre et impartial qui est essentiel, mais il n'est bon que si l'information qu'on lui donne l'est [...] »

« C'est un avis qui fait autorité, qui vient tout de suite après le ministère des Finances. On peut toujours consulter les économistes, mais c'est le DPB qui possède les vraies données. »

« Selon mon expérience, pour l'avoir vécu des deux côtés, l'information est plus utile pour l'opposition. Quand on forme le gouvernement, on a beaucoup d'autres ressources à sa disposition. »

Suggestions relatives aux recherches

Fonctionnaires	Personnel politique	Parlementaires
Un participant a proposé de modifier l'axe de recherche sur les causes et les conséquences des déterminants économiques; un autre a suggéré de collaborer avec les ministères pour mieux comprendre le contenu. Un répondant a indiqué que la recherche devait être réorganisée de façon à être utile pour les ministères et a proposé que le DPB produise des analyses en fonction d'une gamme d'hypothèses.	Quelques participants ont suggéré au DPB de simplifier et de clarifier le langage utilisé dans les rapports. Il a également été proposé de montrer aux nouveaux employés les ressources accessibles et de fournir davantage d'information sur son utilisation et son utilité. Un participant a suggéré de ne rien changer. Un autre a indiqué qu'il conviendrait de mener ces recherches à une plus grande fréquence que maintenant; un répondant a suggéré d'offrir d'autres séances d'information sur les rapports; un dernier a recommandé d'offrir de plus amples détails sur chaque initiative gouvernementale.	La majorité des participants n'avaient pas de suggestion sur ces recherches. Cependant, l'un d'entre eux a proposé d'ajouter des graphiques pour illustrer les tendances. Un autre a confié qu'il se tournait généralement vers le ministère des Finances ou la Banque du Canada pour obtenir ce type de recherche et qu'il ne trouvait pas nécessaire que le DPB en mène. Un participant a dit qu'il n'y avait pas de problème tant que les hypothèses et les prémisses étaient efficaces et ouvertes. Un dernier a indiqué qu'il aimerait pouvoir poser des questions au DPB au sujet des rapports.

Question : Avez-vous des suggestions au sujet de ces recherches? [Question ouverte]

Module B : analyse des plans de dépenses du gouvernement





Utilisation et utilité du Suivi des dépenses trimestriel – parlementaires

Question : Nous aborderons maintenant le Suivi des dépenses trimestriel; il s'agit des travaux du DPB sur l'analyse des plans de dépenses gouvernementaux, à savoir l'étude du budget ainsi que du Budget principal et du Budget supplémentaire des dépenses. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

La moitié (8 de 16) des parlementaires a indiqué que les suivis des dépenses trimestriels n'étaient pas utilisés, ni par eux ni par leur bureau; quatre ont mentionné que leur bureau et eux-mêmes les utilisaient; deux, que leur bureau les utilisait; et deux, qu'eux-mêmes les utilisaient.

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles?

Même si la majorité des répondants n'utilisent pas ces recherches, ils étaient nombreux à les trouver utiles (huit mentions) ou plutôt utiles (trois mentions). Cinq participants n'ont pas répondu, car ils n'utilisaient pas ces recherches.

Question : Pourquoi?

Invités à justifier leur note, plusieurs participants ont indiqué que ces recherches offraient de l'information sur les positions du gouvernement et un aperçu de celles-ci, et qu'elles mettaient en parallèle ce qui est dit et ce que le gouvernement veut dire. Il a également été mentionné qu'il s'agissait d'un contrepoids au ministère des Finances, qui est parfois influencé par le ministre qu'il sert. En outre, il a été signalé que les recherches aidaient à suivre la piste de l'argent et permettaient d'observer tout écart entre les déclarations publiques et les dépenses réelles. Un participant a fait remarquer qu'il ne savait pas que le DPB menait ce type de recherche, mais qu'il les utiliserait probablement dans l'avenir.

Confidentiel

Utilisation des recherches du DPB

J'utilise ces recherches 2 de 16	Mon bureau utilise ces recherches 2 de 16	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches 4 de 16	Ces recherches ne sont pas utilisées 8 de 16
-------------------------------------	--	--	---

Utilité des recherches du DPB

Utiles 8 de 16	Plutôt utiles 3 de 16	Plutôt inutiles 0 de 16	Inutiles 0 de 16	Absence de réponse 5 de 16
-------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------



Utilisation et utilité du Suivi des dépenses trimestriel – personnel politique et fonctionnaires

Question : Nous aborderons maintenant le Suivi des dépenses trimestriel; il s'agit des travaux du DPB sur l'analyse des plans de dépenses gouvernementaux, à savoir l'étude du budget ainsi que du Budget principal et du Budget supplémentaire des dépenses. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

Un peu plus de la moitié des membres du personnel politique ont mentionné que leur bureau et eux-mêmes utilisaient les suivis des dépenses trimestriels (10 participants sur 19); trois ont indiqué que leur bureau les utilisait; et trois, qu'eux-mêmes les utilisaient. Trois participants n'utilisaient pas ces recherches.

La majorité des fonctionnaires (8 répondants sur 12) n'utilisaient pas les suivis des dépenses trimestriels. Deux ont mentionné que leur bureau les utilisait, et deux autres, que leur bureau et eux-mêmes les utilisaient.

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles?

Presque tous les membres du personnel politique (18 sur 19) estimaient que ces recherches étaient utiles ou plutôt utiles; un participant les jugeait plutôt inutiles. Chez les 12 fonctionnaires, huit ont indiqué que les recherches étaient utiles ou plutôt utiles, un a répondu qu'elles étaient inutiles et trois n'ont pas répondu.

Question : Pourquoi?

Quatre membres du personnel politique ont affirmé qu'il s'agissait d'une perspective et d'une analyse de tiers, non partisans et fiables, un participant a souligné que les rapports offraient des estimations plutôt qu'un portrait clair, et un autre a suggéré de clarifier et de simplifier le langage des rapports. Des participants ont affirmé que l'information qui traitait de thèmes pertinents pour leur bureau était utile, que l'organisme faisait accroître la transparence d'un système opaque et qu'il était difficile de tirer des conclusions à partir des recherches.

Des fonctionnaires ont confié que le Suivi des dépenses trimestriel faisait augmenter la transparence, offrait un portrait d'ensemble des dépenses et fournissait au public de l'information utile, mais qu'il était de niveau trop élevé/macro. Il a aussi été signalé que l'information était utile pour les comparutions devant des comités parlementaires et que le DPB faisait rapport de données prises hors contexte.

Utilisation des recherches du DPB (personnel politique)

J'utilise ces recherches 3 de 19	Mon bureau utilise ces recherches 3 de 19	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches 10 de 19	Ces recherches ne sont pas utilisées 3 de 19
-------------------------------------	--	---	---

Utilité des recherches du DPB (personnel politique)

Utiles 7 de 19	Plutôt utiles 11 de 19	Plutôt inutiles 1 de 19	Inutiles 0 de 19	Absence de réponse 0 de 19
-------------------	---------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------

Utilisation des recherches du DPB (fonctionnaires)

J'utilise ces recherches 0 de 12	Mon bureau utilise ces recherches 2 de 12	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches 2 de 12	Ces recherches ne sont pas utilisées 8 de 12
-------------------------------------	--	--	---

Utilité des recherches du DPB (fonctionnaires)

Utiles 4 de 12	Plutôt utiles 4 de 12	Plutôt inutiles 0 de 12	Inutiles 1 de 12	Absence de réponse 3 de 12
-------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------



Justification de la note sur l'utilité

Parlementaires

« Nous utilisons ces données pour avoir une meilleure idée des positions du gouvernement. Je consulte beaucoup de travaux, pas seulement ceux du DPB, mais l'information est prise en considération dans nos décisions. »

« Ces recherches sont utiles, car elles sont claires et faciles à comprendre. Elles mettent en parallèle ce qui est dit et ce que le gouvernement veut dire. »

« Ces recherches aident à suivre la piste de l'argent et permettent d'observer tout écart entre les déclarations publiques et les dépenses réelles. »

« Ces recherches font partie de l'aspect macro des discussions sur l'économie. Personne ne me pose des questions là-dessus chaque mois dans ma circonscription. Donc, à cet égard, ce n'est pas utile. »

« Il s'agit d'un contrepoids au ministère des Finances, qui relève du ministre. Le personnel du Ministère est honnête, mais il ne fait aucun doute qu'il est influencé par le ministre qu'il sert. »

Fonctionnaires

« En réalité, beaucoup de parlementaires ne comprennent pas les documents techniques; les recherches du DPB sont donc utiles pour moi, car elles résument des briques en un dossier de six ou sept pages. Ça aide. »

« Pour moi et le grand public en général, il n'y a pas beaucoup de données pangouvernementales sur les tendances et l'évolution des dépenses [...] Faute de mieux, les documents du DPB sont utiles. »

« Ce n'est pas intéressant. Les comptes publics, voilà nos documents. Pourquoi je consulterais la recherche du DPB? Parfois, il ne comprend pas le contexte, il manque donc de l'information. »

Personnel politique

« C'est très dur de faire des liens entre les données des suivis trimestriels et le vrai budget. C'est difficile de tirer des conclusions concluantes. Je trouve que les rapports semestriels sont beaucoup mieux. »

« Il devrait y avoir des employés du DPB partout, mais c'est impossible. Va-t-on en inviter un dans chaque comité? »

« En général, je crois que les gens pensent que le DPB en fait beaucoup plus que ce qu'il en fait en réalité. Le DPB ne surveille pas les dépenses de programmes, mais les gens croient que oui. Il ne peut pas tout faire, mais on pourrait peut-être lui dire d'en faire plus. »

« Un programme était étudié par un comité, et tout semblait très mal, alors un député l'a signalé. Lorsque le DPB l'a examiné, il était d'accord, mais il n'était pas là pour le constater aussi. Donc, je crois que les députés doivent collaborer plus étroitement avec le DPB pour cerner ces enjeux, car le DPB ne peut pas être partout. »

Suggestions relatives aux recherches

Fonctionnaires	Personnel politique	Parlementaires
Les participants ont suggéré de prendre des mesures pour améliorer l'efficacité, de collaborer avec les ministères pour comprendre la nature de leur travail et de communiquer les rapports dans le SGD, pour aviser les ministères de tout écart au préalable.	Un participant a mentionné que le DPB devrait montrer la correspondance entre les postes de dépense du budget et le cadre financier; un autre a indiqué qu'il faudrait mieux expliquer les principaux programmes au sein de chaque ministère. Il a aussi été suggéré d'adopter une loi qui rendrait le DPB entièrement indépendant, d'offrir une version condensée ou résumée des rapports et de fournir d'autres séances d'information sur le rapport et les thèmes couverts (une mention chacune).	Un parlementaire a proposé de clarifier le langage des rapports, alors qu'un autre a suggéré d'y ajouter des précisions et de les simplifier afin que les députés puissent comprendre et formuler des commentaires sur des détails précis des budgets des ministères. Un autre participant a mentionné que les gens devraient accorder une attention accrue lorsque les rapports sont publiés.

Question : Avez-vous des suggestions au sujet de ces recherches?

Module C : analyse de la viabilité financière du pays





Utilisation et utilité du Rapport sur la viabilité financière – parlementaires

Question : Les prochaines questions portent sur les rapports sur la viabilité financière du DPB, qui sont publiés annuellement en juillet et qui offrent une évaluation de la viabilité financière du gouvernement fédéral, des administrations infranationales et des régimes de pensions publics. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

Relativement à l'utilisation de ces rapports, les 14 participants étaient un peu plus divisés, cinq indiquant que ces recherches n'étaient pas utilisées, et quatre, qu'elles l'étaient. Trois participants ont mentionné que leur bureau et eux-mêmes les utilisaient et deux, que leur bureau les utilisait.

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles?

Encore une fois, la majorité des participants ont indiqué que ces recherches étaient utiles (neuf mentions) ou plutôt utiles (deux mentions). Les trois autres participants ont choisi de ne pas répondre à la question.

Question : Pourquoi?

Pour justifier leur note, les participants ont fréquemment mentionné qu'il s'agissait d'une analyse indépendante, ce qu'ils jugeaient très important. Ils ont également indiqué que les recherches étaient informatives, qu'elles les aidaient à faire leur travail et qu'elles étaient bien écrites.

Utilisation des recherches du DPB*

J'utilise ces recherches	Mon bureau utilise ces recherches	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches	Ces recherches ne sont pas utilisées
4 de 14	2 de 14	3 de 14	5 de 14

Utilité des recherches du DPB*

Utiles	Plutôt utiles	Plutôt inutiles	Inutiles	Absence de réponse
9 de 14	2 de 14	0 de 14	0 de 14	3 de 14

*Deux participants n'ont pas été interrogés dans le cadre du module.



Utilisation et utilité du Rapport sur la viabilité financière – personnel politique et fonctionnaires

Question : Les prochaines questions portent sur les rapports sur la viabilité financière du DPB, qui sont publiés annuellement en juillet et qui offrent une évaluation de la viabilité financière du gouvernement fédéral, des administrations infranationales et des régimes de pensions publics. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

Parmi les 19 membres du personnel politique participants, huit ont indiqué qu’eux-mêmes et leur bureau utilisaient les rapports sur la viabilité financière; six ont dit que ces recherches n’étaient pas utilisées. Deux répondants ont dit qu’ils utilisaient ces recherches et trois, que leur bureau les utilisait.

La majorité des fonctionnaires participants (9 sur 12) ont dit que ces recherches n’étaient pas utilisées. Deux répondants ont dit qu’ils utilisaient ces recherches et un, que son bureau les utilisait.

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles?

La majorité des 19 membres du personnel politique était d’avis que les rapports sur la viabilité financière étaient utiles (huit mentions) ou plutôt utiles (six mentions). On observe des données similaires chez les fonctionnaires, sept des douze répondants ayant indiqué que ces recherches étaient utiles ou plutôt utiles; selon un répondant, elles seraient inutiles.

Question : Pourquoi?

Cinq participants membres du personnel politique ont indiqué que ces recherches offraient du contexte ou un portrait de la situation financière; six participants ont toutefois confié qu’elles n’étaient pas pertinentes pour leur bureau. Trois participants ont dit que l’information était très utile ou de qualité supérieure, un a mentionné qu’il était important d’avoir un organisme de surveillance indépendant, et un dernier a précisé que personne d’autre ne menait ce type de recherche.

Chez les fonctionnaires, trois participants ont confié que les recherches n’avaient qu’une pertinence limitée pour leur poste ou leur bureau, deux ont précisé qu’il s’agissait d’une source utile d’information et un répondant a proposé que les données présentent des prévisions à court, moyen et long termes.

Utilisation des recherches du DPB (personnel politique)

J'utilise ces recherches	Mon bureau utilise ces recherches	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches	Ces recherches ne sont pas utilisées
2 de 19	3 de 19	8 de 19	6 de 19

Utilité des recherches du DPB (personnel politique)

Utiles	Plutôt utiles	Plutôt inutiles	Inutiles	Absence de réponse
8 de 19	6 de 19	3 de 19	2 de 19	0 de 19

Utilisation des recherches du DPB (fonctionnaires)

J'utilise ces recherches	Mon bureau utilise ces recherches	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches	Ces recherches ne sont pas utilisées
2 de 12	1 de 12	0 de 12	9 de 12

Utilité des recherches du DPB (fonctionnaires)

Utiles	Plutôt utiles	Plutôt inutiles	Inutiles	Absence de réponse
3 de 12	4 de 12	0 de 12	1 de 12	4 de 12



Justification de la note sur l'utilité

Parlementaires

« Ces recherches du DPB sont utiles, car leur argumentation est convaincante et elles sont bien écrites. »

« Ces recherches ont des forces et de la valeur. Encore une fois, on sait que c'est de l'information sans déformation partisane. Le Bureau est intègre et crédible, c'est tellement important. »

« Encore une fois pour son indépendance, c'est de l'information que l'on ne retrouve pas ailleurs. »

« C'est utile parce qu'on peut accéder à l'information si quelqu'un nous le demande. Si quelqu'un interpelle le gouvernement, nous avons une analyse indépendante qui montre que le gouvernement ne trafique pas les chiffres. »

« Elles nous permettent de déterminer s'il y a des problèmes quant à la trajectoire des dépenses, si elles sont abordables. »

Fonctionnaires

« Ces recherches sont uniques, car elles présentent la totalité des dépenses gouvernementales. Il est intéressant de voir que nos dépenses sont en grande partie des transferts d'origine législative. Elles donnent un portrait d'ensemble qui nous permettra de cerner des façons de revenir à une situation viable. »

« Ces recherches brossent un tableau complet et un bilan de santé général des finances. Elles récapitulent la viabilité des finances à tous les échelons du gouvernement. »

Personnel politique

« Si on veut que quelque chose passe sous le radar, on le lance en juillet. Il faudrait changer la date. Il n'y a personne à la Chambre. Théoriquement, ça devrait être l'une des choses les plus importantes du DPB. »

« Ça dépend du portefeuille. Ça pourrait être très utile pour les députés dont le portefeuille est lié à ça, mais moins pour d'autres. »

« Le DPB fait d'excellentes conférences de presse lorsqu'il lance le rapport et il est accessible pour expliquer les choses. Il répond à toutes les questions. »

« Je crois que c'est très bon pour les programmes de haut niveau, mais le degré de détails pourrait être mieux expliqué, quels points vont dans quelle direction. Et nous devrions avoir une meilleure idée des hypothèses. »

« Il est bon de savoir ce que font tous les acteurs, ça aide à traiter des enjeux précis. »

Suggestions relatives aux recherches

Fonctionnaires	Personnel politique	Parlementaires
Les participants n'ont pas formulé de suggestions sur ce type de recherche.	Parmi les 19 membres du personnel politique, deux participants ont suggéré que le DPB offre un niveau accru de détails sur les principales tendances. Un répondant a proposé qu'une version condensée ou écourtée soit produite, et un autre a suggéré la ventilation des données par province. Un participant a indiqué qu'il ne savait pas pourquoi le rapport était publié en juillet.	Les participants n'ont pas formulé beaucoup de suggestions sur ce type de recherche. Un participant a mentionné qu'il faudrait clarifier le langage utilisé, alors qu'un autre a indiqué que le personnel devrait être mis au courant du lancement des rapports. Deux participants ont signalé que le DPB devrait continuer sur la même voie et qu'ils avaient confiance dans son travail. Un répondant a proposé de lancer le rapport en septembre, ajoutant qu'il passait sous le radar pendant l'été. Celui-ci a également recommandé de tenir des rencontres entre le DPB et les parlementaires.

Question : Avez-vous des suggestions au sujet de ces recherches? [Question ouverte]

Module D : estimation des coûts liés aux propositions relevant de la compétence du Parlement





Utilisation et utilité des estimations des coûts liés aux propositions – parlementaires

Question : Pensons maintenant aux recherches du DPB demandées par des parlementaires qui visent à estimer les coûts financiers ou l'ampleur des passifs de propositions relevant de la compétence du Parlement. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

La majorité des participants ont indiqué que les estimations des coûts liés aux propositions n'étaient pas utilisées (9 répondants sur 16). Cinq participants ont mentionné que leur bureau et eux-mêmes les utilisaient.

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles? Pourquoi?

Parmi les 16 participants, huit jugeaient ces recherches utiles et deux, plutôt utiles. Les six autres ont choisi de ne pas répondre, car ils n'utilisaient pas ces recherches.

Dans l'ensemble, les participants ont commenté que ces recherches étaient utiles pour éclairer la prise de décisions et illustrer les retombées financières des divers projets, ajoutant qu'il est bon qu'il y ait quelqu'un en mesure de mener ce type de recherche au besoin. Un participant a fait remarquer que ces estimations seraient plus utiles si elles étaient plus indépendantes et si elles se fondaient sur les propres recherches du DPB, pour éviter qu'elles ne dérivent vers la vérification et ne chevauchent le rôle du vérificateur général.

Utilisation des recherches du DPB

J'utilise ces recherches 1 de 16	Mon bureau utilise ces recherches 1 de 16	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches 5 de 16	Ces recherches ne sont pas utilisées 9 de 16
-------------------------------------	--	--	---

Utilité des recherches du DPB

Utiles 8 de 16	Plutôt utiles 2 de 16	Plutôt inutiles 0 de 16	Inutiles 0 de 16	Absence de réponse 6 de 16
-------------------	--------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------



Utilisation et utilité des estimations des coûts liés aux propositions – personnel politique et fonctionnaires

Question : Pensons maintenant aux recherches du DPB demandées par des parlementaires qui visent à estimer les coûts financiers ou l'ampleur des passifs de propositions relevant de la compétence du Parlement. Votre bureau utilise-t-il ces recherches?

Parmi les 19 participants membres du personnel politique, 10 participants ont mentionné que leur bureau et eux-mêmes utilisaient les estimations des coûts liés aux propositions; quatre, que leur bureau les utilisait et trois, qu'eux-mêmes les utilisaient. Deux participants ont indiqué que ces recherches n'étaient pas utilisées. La majorité des fonctionnaires (8 sur 12) ont confié que ces recherches n'étaient pas utilisées. Deux ont mentionné que leur bureau et eux-mêmes les utilisaient et deux, qu'eux-mêmes les utilisaient.

Question : Diriez-vous que ces recherches du DPB sont utiles, plutôt utiles, plutôt inutiles ou inutiles?

La majorité des membres du personnel politique (12 sur 19) ont signalé que ces recherches étaient utiles. Elles étaient jugées plutôt utiles par quatre répondants de ce groupe et plutôt inutiles, par deux. Chez les 12 fonctionnaires participants, cinq estimaient ces recherches plutôt utiles; trois, utiles; et un, inutiles. Trois ont choisi de ne pas répondre à la question.

Question : Pourquoi?

Sur les 19 participants membres du personnel politique, six ont mentionné que les recherches offraient une perspective nécessaire de tiers ou indépendante; trois ont dit qu'elles orientaient la prise de décisions; d'autres ont indiqué que, selon leurs lectures, elles étaient bien réalisées et utiles, qu'elles fournissaient du contexte ou une vue d'ensemble, qu'elles avaient confirmé ou remis en question leurs hypothèses et qu'elles constituaient un service essentiel pour les parlementaires dans l'examen du budget ou des lois (une mention chacune).

Les fonctionnaires participants ont cité différentes raisons, notamment qu'elles fournissaient de l'information utile pour le Parlement ou le public, qu'elles offraient une perspective crédible de tiers, que l'utilisation des recherches était limitée, que la méthodologie était imparfaite et que l'utilité variait selon le sujet (une mention chacune). Un répondant a également dit qu'elles ne concernaient pas directement son poste ou son bureau.

Utilisation des recherches du DPB (personnel politique)

J'utilise ces recherches	Mon bureau utilise ces recherches	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches	Ces recherches ne sont pas utilisées
3 de 19	4 de 19	10 de 19	2 de 19

Utilité des recherches du DPB (personnel politique)

Utiles	Plutôt utiles	Plutôt inutiles	Inutiles	Absence de réponse
12 de 19	4 de 19	2 de 19	0 de 19	1 de 19

Utilisation des recherches du DPB (fonctionnaires)

J'utilise ces recherches	Mon bureau utilise ces recherches	Mon bureau et moi-même utilisons ces recherches	Ces recherches ne sont pas utilisées
2 de 12	0 de 12	2 de 12	8 de 12

Utilité des recherches du DPB (fonctionnaires)

Utiles	Plutôt utiles	Plutôt inutiles	Inutiles	Absence de réponse
3 de 12	5 de 12	0 de 12	1 de 12	3 de 12



Justification de la note sur l'utilité

Parlementaires

« Ces recherches seraient peut-être plus utiles si elles étaient plus indépendantes et si elles se fondaient sur les propres données ou recherches du DPB. Elles dérivent vers la vérification, et c'est le travail du VG. »

« C'est bon qu'il y ait quelqu'un en mesure de mener ce type de recherche au besoin. »

« Ce sont des choses que nous avons besoin de savoir. Nous devons connaître les coûts liés aux propositions. »

« Ça m'aide dans la prise de décisions. »

« Beaucoup de gens ont des idées; le DPB nous dit combien elles coûtent. »

« Ces recherches sont très utiles, car elles nous montrent les retombées financières des différents projets et programmes, ce qui nous aide à traiter des enjeux. »

Fonctionnaires

« Ça fait parfois peur. Ses opinions sont parfois très tranchées en ce qui a trait aux estimations de coûts; je ne sais pas à qui ça sert. Les questions des parlementaires et des Canadiens au sujet des mesures qui seront prises en réponse à ça demeurent sans réponse. »

« Elles ne sont pas particulièrement utiles en raison des estimations de coûts mêmes, mais elles donnent une bonne idée du type de questions auquel nous attendre. »

« C'est utile, car j'ai été analyste des coûts des acquisitions du MDN, donc, c'était bon de recevoir un autre point de vue sur les coûts. Mais je réserve mon jugement sur ses estimations. C'est pourquoi je dis qu'elles sont "plutôt utiles". »

Personnel politique

« Personne n'a accès à l'établissement des coûts ministériels, en raison de la confidentialité du Cabinet. Même si le modèle du DPB n'est pas précis, ça ouvre la conversation et ça oblige les gens à expliquer l'établissement des coûts. »

« Il est le seul à faire ça. Très important, il évalue le travail effectué et des ministres ont perdu leur poste par rapport à ce qui a été fait. Ça a des incidences importantes partout au pays. »

« Ces recherches offrent de l'information neutre sur les projets de loi au sujet desquels les gens peuvent être en désaccord. »

« Ça oblige le gouvernement à être diligent, car il sait que le DPB est là et il supprime les fausses informations. »

« C'est difficile de ne pas être d'accord avec le DPB, en raison de sa neutralité. »

« Si vous faites partie du gouvernement, il vous montre que vous êtes sur la bonne voie; si vous êtes dans l'opposition, c'est un outil de vérification. »

« L'analyse se fonde sur des faits, donc, c'est positif pour la démocratie. »

Suggestions relatives aux recherches

Fonctionnaires	Personnel politique	Parlementaires
Seul un participant avait des suggestions à formuler. Il a proposé que le DPB dévoile toujours ses hypothèses et utilise toujours une méthodologie semblable afin que l'information soit comparable.	Deux membres du personnel politique ont indiqué qu'ils souhaitaient une hausse du volume de ces travaux. Un autre a souligné qu'il aimerait que les futurs rapports contiennent des projections à plus long terme et que les ressources et les capacités du DPB soient augmentées. Il a également été suggéré de permettre une souplesse accrue relativement aux modèles, de mettre davantage l'accent sur les ministères ayant les pires antécédents, de continuer à embaucher du personnel compétent et d'accélérer les délais de traitement (une mention chacune).	Les parlementaires avaient peu de suggestions à l'égard de ces recherches. Deux ont indiqué qu'ils étaient satisfaits et que le DPB devrait continuer sur la même voie. Un participant a proposé d'accroître l'indépendance du DPB afin d'offrir un produit amélioré; un autre a fait remarquer qu'il ne savait pas que le DPB menait ces recherches avant l'entrevue, mais qu'il les utiliserait probablement dans l'avenir. Un répondant a dit qu'il trouvait difficile de mener des travaux de comité en raison du manque de ressources et a suggéré d'étudier des façons d'améliorer l'efficacité des études.

Question : Avez-vous des suggestions au sujet de ces recherches? [Question ouverte]

Module E : avenir du DPB





Mode privilégié pour recevoir les recherches du DPB

Question : De quelle façon préféreriez-vous recevoir les recherches menées par le DPB? [Question ouverte]

Si, dans l'ensemble, les participants ont exprimé le désir de recevoir les recherches du DPB en ligne ou par courriel, le désir d'obtenir les rapports en copie papier est toujours présent. Certains participants ont indiqué vouloir recevoir les rapports dans les deux formats. Quelques parlementaires ont mentionné que les courriels se noyaient souvent dans leur boîte de réception et qu'ils aimeraient aussi recevoir un rappel en format papier. Certains parlementaires ont précisé qu'ils aimeraient recevoir un avis direct par courriel, et un dernier a recommandé que les rapports soient directement envoyés aux députés.

Les participants ont également indiqué qu'ils souhaiteraient recevoir les rapports à l'avance dans la mesure du possible; un fonctionnaire a précisé que cette mesure permettrait d'y contribuer de façon constructive. Un participant membre du personnel politique a suggéré que le DPB invite les députés et leur personnel à participer au moment de la publication d'une recherche et qu'il leur en explique l'importance.



Pour mon travail, je préférerais pouvoir consulter les rapports avant les médias. C'est comme ça que nous fonctionnons avec le VG. Je ne suis pas certain qu'il aimerait ça. Nous aimerions seulement voir en quoi consiste l'analyse et où la recherche mène. Ce serait utile pour nous, plutôt que de répondre aux médias.



Mes collègues seraient d'accord, nous sommes inondés d'information par courriel, tout le temps. La version électronique n'obtiendra jamais autant d'attention que la version papier. Il serait utile de recevoir un rappel de la publication d'une recherche d'une façon qui se démarque des autres courriels que nous recevons.



Avenir du DPB – parlementaires

Nos dernières questions portent sur l'avenir du DPB. Vous le savez peut-être, des discussions ont eu lieu au sujet de la modification du mandat du DPB, pour en faire un bureau véritablement indépendant du gouvernement, adéquatement financé et redevable au Parlement (plutôt qu'au gouvernement). Il a également été question d'ajouter au mandat la tâche d'établir les coûts des plateformes des partis.

Question : Que pensez-vous des réformes proposées?

Les parlementaires s'entendent généralement sur la majorité des propositions de réformes à apporter au mandat du DPB. Tous ont dit soutenir un bureau véritablement indépendant du gouvernement, financé de façon adéquate et responsable devant le Parlement. Bon nombre de participants ont insisté sur l'importance de la véritable indépendance du DPB, indiquant que celle-ci accroîtra sa crédibilité et le libérera des caprices budgétaires du gouvernement. Tous les participants étaient d'accord au sujet de la reddition de comptes au Parlement; l'un d'entre eux a souligné que le DPB devait faire rapport au Parlement, mais qu'il devait être bien doté en ressources de façon à rendre responsable le gouvernement de son financement.

La plupart des participants ne soutenaient pas l'ajout d'un rôle d'établissement des coûts des plateformes des partis, la majorité d'entre eux exprimant divers degrés d'opposition. Quelques-uns ne s'opposaient pas d'emblée à l'idée, mais avaient des réserves quant au fonctionnement, aux ressources appropriées et au maintien d'une méthode non partisane. Les opposants à l'idée jugeaient généralement que ce n'était pas nécessaire et que cela ne devrait pas faire partie des responsabilités du DPB. Plusieurs ont indiqué que c'était le travail des partis, et que cette fonction ouvrirait la porte à un examen très difficile du DPB qui risquait de causer des tensions avec les partis politiques. Plusieurs ont ajouté que les Canadiens étaient bien en mesure d'écouter toutes les plateformes et d'en juger la vraisemblance, et un autre participant a précisé que les partis devraient savoir eux-mêmes si leur plateforme fonctionne. Un participant a dit craindre que ce rôle influe sur les élections à venir.

Je m'oppose à l'établissement des coûts des plateformes, car celles-ci font partie des engagements électoraux. Les partis de l'opposition ne connaissent pas toujours l'état des finances nationales et le DPB n'a pas l'information. Je crois que cela constituerait une entrave inutile à la campagne. Le public écoute les plateformes et les juge, il sait ce qui est réaliste et ce qui ne l'est pas. Je ne crois donc pas qu'il est nécessaire que le DPB intervienne.

L'étude des plateformes assujettirait le DPB à un type difficile d'examen. Les autres feraient-ils le même genre d'analyse aussi? Je ne suis pas convaincu qu'il s'agit du meilleur usage de l'argent des contribuables. Pour cette raison, je préférerais qu'il ne s'en mêle pas.



Avenir du DPB – personnel politique

Nos dernières questions portent sur l'avenir du DPB. Vous le savez peut-être, des discussions ont eu lieu au sujet de la modification du mandat du DPB, pour en faire un bureau véritablement indépendant du gouvernement, adéquatement financé et redevable au Parlement (plutôt qu'au gouvernement). Il a également été question d'ajouter au mandat la tâche d'établir les coûts des plateformes des partis.

Question : Que pensez-vous des réformes proposées?

Le consensus à l'égard des réformes était très fort chez les membres du personnel politique participants, la plupart étant d'accord avec son indépendance, de son financement adéquat et de son obligation de rendre des comptes au Parlement. Quelques participants ont toutefois soulevé des préoccupations et ont indiqué que, s'ils croyaient que le DPB devait être indépendant, il faudrait néanmoins définir ce que l'on entend par « indépendant » dans ce contexte et clarifier les éléments auxquels le DPB devrait avoir accès. Un autre participant a mentionné qu'il était opposé à l'octroi au DPB d'un accès complet, ajoutant que l'accès devait être offert suffisamment tôt pour permettre aux fonctionnaires de prendre des décisions. Un participant a exprimé des craintes quant à l'élargissement du mandat, se demandant jusqu'où ce mandat irait.

Les participants s'opposaient généralement à l'établissement des coûts des plateformes politiques. Un seul soutenait la réforme proposée, indiquant que, si un parti voulait former le gouvernement, il devait pouvoir résister à l'examen. Des participants ont affirmé que ce n'était pas le rôle du DPB, un autre a dit craindre que le DPB commence à donner des conseils à certains partis, un autre a indiqué que les plateformes n'étaient pas assez précises pour en permettre l'établissement des coûts. Un participant était d'avis qu'il n'était pas important d'établir les coûts des plateformes des partis, et que le DPB devait plutôt s'employer à évaluer les finances du gouvernement afin que les Canadiens sachent sur quoi se fondent ces plateformes et s'il y a de l'argent.

Confidentiel



Deux choses : d'abord, un problème opérationnel, puisqu'il faudrait que les partis soumettent leur plateforme avant les vraies élections. Il n'est pas souhaitable que les modifications du DPB dictent quels partis feront campagne ou non. Ensuite, le DPB n'est pas toujours un tiers neutre, il a ses opinions politiques, alors est-il nécessairement celui qu'il faut privilégier pour établir les coûts des plateformes? Il est raisonnable qu'un parti mène ses propres analyses privées à cet égard. Si c'est le DPB qui établit les coûts de la plateforme, la relation ne sera pas saine.



Avenir du DPB – fonctionnaires

Nos dernières questions portent sur l'avenir du DPB. Vous le savez peut-être, des discussions ont eu lieu au sujet de la modification du mandat du DPB, pour en faire un bureau véritablement indépendant du gouvernement, adéquatement financé et redevable au Parlement (plutôt qu'au gouvernement). Il a également été question d'ajouter au mandat la tâche d'établir les coûts des plateformes des partis.

Question : Que pensez-vous des réformes proposées?

Les participants soutenaient généralement les réformes qui rendraient le DPB véritablement indépendant du gouvernement, adéquatement financé et redevable au Parlement; ils ont toutefois soulevé des préoccupations. Un participant a soulevé une question : si le DPB était vraiment indépendant, devrait-il plutôt être tenu de rendre des comptes à la population canadienne ou au Parlement? Un autre a indiqué que des relations constructives et de collaboration constituaient le fondement des réformes possibles, et un autre a aussi mentionné qu'il fallait clarifier la relation entre le DPB et le Parlement. Un participant a précisé que le processus du BVG était plus clair que celui du DPB, et que ce dernier continuera à être mal interprété si sa relation et son rôle ne sont pas clarifiés.

La majorité des participants étaient opposés à l'établissement des coûts des plateformes politiques; quelques-uns ont indiqué qu'ils ne s'y opposaient pas, mais qu'ils avaient des réserves. Un participant s'est dit ambivalent à cette idée et a ajouté que, si le DPB avait cette fonction, les lignes directrices du processus devraient être très normatives. Des participants ont indiqué que tout dépendait des hypothèses appliquées aux plateformes par le DPB, et un répondant a confié qu'il serait très difficile pour le DPB d'appliquer des hypothèses neutres. En règle générale, les participants ont exprimé leur opposition et ajouté que l'établissement des coûts ne serait pas réalisable et serait probablement inexact. Un fonctionnaire a soulevé une question sur le risque que le DPB assume un rôle de conseiller du public sur les plateformes et ne servirait ainsi pas le Parlement. Un participant a soulevé une question qui pourrait surgir si le ministre cherchait à être réélu et que le personnel devait fournir au DPB de l'information qui contredirait le ministre ou aurait des incidences sur lui; il y aurait des tensions au sein des ministères.

Confidentiel



Je ne peux songer qu'à des situations perverses dans lesquelles le DPB risquerait de se placer, un peu comme ce qui se passe aux États-Unis. Imaginez une entité gouvernementale indépendante qui étudierait combien ça coûte, construire un mur... Imaginez les dommages à la crédibilité de cette entité.

Ce sont des énoncés politiques. NOUS en faisons des politiques. Nous révélons les possibilités en fonction de ce que le parti veut et de son mandat. Au fil des mois, des changements ont lieu. Voilà qui nous ramène à l'établissement des coûts; si l'on modifie une chose, les hypothèses changent. Mais on est toujours dans le même énoncé de mandat.



Opinions quant aux réformes proposées

Parlementaires

- « Dans l'ensemble, je crois qu'il devrait faire rapport au Parlement, mais être doté en ressources de façon à ce que le gouvernement soit responsable de son financement. L'établissement des coûts des plateformes ne fait pas partie du mandat du DPB et cette tâche ne devrait pas lui être confiée. »
- « Il doit être indépendant, car cela accroît sa crédibilité. Il ne peut dépendre des caprices budgétaires du gouvernement. »
- « Tout ça est bon. C'est beaucoup. Je souhaite qu'il soit entièrement financé, qu'il ait les ressources dont il a besoin et qu'il soit indépendant. L'établissement des coûts des plateformes est aussi une bonne chose, mais il doit avoir les ressources pour ça. »
- « Je ne suis pas certain de l'ajout de l'établissement des coûts des plateformes des partis au mandat. Je pense aux élections américaines... Un rapport sort et fausse tout. Je ne crois pas que ça incombe au DPB, ça revient aux partis. »
- « Les réformes accroîtront la transparence. Le travail que le DPB fait doit être très bien fait. Il ne devrait pas y avoir de place pour les interprétations partisans, car ça risque d'alimenter le cynisme de la population. »

Fonctionnaires

- « Tout dépend des hypothèses appliquées. Il sera difficile d'appliquer des hypothèses neutres, car les partis ont des visions différentes. »
- « À long terme, le mandat serait-il clarifié puisqu'il serait assujéti à cette méthode d'établissement des coûts? »
- « En ce qui concerne les coûts des plateformes des partis, il y a tellement d'incertitudes relativement aux mesures qui seront prises qu'il est impossible de prédire l'avenir. S'il était tenté, l'exercice serait très inexact. »
- « On ne peut pas établir des coûts de façon approfondie au moment où un engagement est pris dans une plateforme politique. »
- « Pourquoi le DPB assumerait-il le rôle de conseiller du public quant au coût des plateformes? Ce serait jeter de l'huile sur le feu des médias. »
- « Je ne peux songer qu'à des situations perverses dans lesquelles le DPB risquerait de se placer, un peu comme ce qui se passe aux États-Unis. »

Personnel politique

- « Je suis d'accord avec tout. L'établissement des coûts des plateformes est une idée à explorer, car c'est ce qui formera le gouvernement. La plateforme devrait pouvoir résister à un examen. »
- « Je pense que le DPB devrait être indépendant; je crois que c'est ainsi qu'il s'est conduit, il a été farouchement contre le gouvernement et a aidé l'opposition, ce qui a peut-être nui à sa relation avec le gouvernement. L'indépendance est importante, mais l'équilibre de la relation l'est encore plus. »
- « Si on commence à élargir le mandat du DPB, jusqu'où cela ira-t-il? »
- « L'équilibre est la clé. Il faut être en mesure d'arrêter les grandes affaires, sans paralyser le système en chipotant sur tout. Il faut trouver le juste milieu. »
- « Nous pensons que l'indépendance est une bonne chose, mais il faudrait définir exactement ce que l'on entend par "indépendant" et clarifier l'information à laquelle le DPB devrait avoir accès. »

Module F : autres commentaires





Autres commentaires

Parlementaires

« Mes relations avec le Bureau ont été excellentes. Il répond rapidement et offre des réponses très détaillées, tout en demandant si l'on a besoin de clarification. Il fournit aussi un suivi. Son personnel est professionnel et excellent. Le service est exceptionnel. »

« Non, je suis seulement ravi qu'il y ait un directeur indépendant du gouvernement qui offre une perspective objective, c'est génial. C'est un bon principe à suivre. »

« Un commentaire général : il serait bon de modifier le mandat, le plus important étant le recours à l'indépendance d'une façon mature. Le VG est un bon modèle; il est doté de protocoles de diffusion de l'information et des ébauches sans influencer sur les résultats finaux. Le DPB fait tout en passant par les médias; je ne crois pas que ce soit une façon de faire très mature. »

« Tous ces rôles sont de nature délicate, et nous avons un bureau qui ressemble à une plateforme publique. Il y a toujours un risque qu'il se porte sur un individu plutôt que sur l'institution. »

« Nous avons besoin d'un bureau fiable vers lequel nous pouvons nous tourner. C'est important pour la démocratie du pays. »

Fonctionnaires

« Si le rôle du DPB est d'accroître la confiance envers les transactions gouvernementales, mais que ses rapports sont inégaux, il causera de la confusion et ne parviendra pas à assumer son rôle. Les rapports contradictoires n'aident pas à accroître la confiance. »

« Le problème, c'est qu'il a raison d'être méfiant. Parfois, une perspective divergente est la perspective à adopter. Selon moi, l'objectif principal est de fournir de l'information crédible et fiable; de là viendra la confiance. »

« Si le DPB doit rester, il faut de la clarté. Nous l'encourageons à s'engager auprès des ministères là où on comprend son rôle, et pas seulement avec les cadres supérieurs. Ensuite, nous pourrions avoir un dialogue pour déterminer la façon de l'aider. »

« Il doit établir un processus très clair lorsqu'il procède à des estimations de coûts qui relèvent d'un ministère précis. Il doit inviter les parties intéressées ainsi que définir le cadre de référence, le calendrier et le plan d'action. »

Personnel politique

Les participants n'avaient pas d'autre commentaire.

Question : Avez-vous d'autres commentaires à nous faire part?



Constatations

1. **Les participants souhaitent que le DPB soit indépendant et adéquatement financé.** Il y a consensus chez les participants de toutes les fonctions à l'égard de l'appui aux autres réformes – bureau indépendant, adéquatement financé et redevable au Parlement.
2. **Les participants conviennent que les recherches du DPB sont utiles ou plutôt utiles.** La majorité des participants de toutes les fonctions jugent les différents types de recherche du DPB utiles ou plutôt utiles, parce que le DPB représente un tiers indépendant, une source de confiance et un contrepoids au gouvernement et aux médias, même les types de recherche que les parlementaires et les fonctionnaires disent ne pas utiliser.
3. **Les participants s'opposent à l'établissement des coûts des plateformes.** La majorité des participants a exprimé son opposition à l'ajout de l'établissement des coûts des plateformes électorales au mandat du DPB. Bon nombre d'entre eux ont indiqué que ce n'était pas son rôle, et que le DPB devait plutôt servir le Parlement. En général, les participants estimaient que ce n'était pas nécessaire ni réalisable.
4. **Les participants, en particulier les fonctionnaires et le personnel politique, souhaitent que le DPB leur présente les rapports à l'avance.** Les membres du personnel politique et les fonctionnaires ont souvent mentionné qu'ils souhaitaient que leur ministère reçoive les rapports à l'avance ou soit consulté à ce sujet à certains égards avant la publication dans les médias.
5. **Les fonctionnaires désirent être inclus davantage dans les processus de recherche du DPB.** Les fonctionnaires souhaitent être inclus davantage dans les processus de recherche, les participants faisant remarquer qu'il est fréquent qu'ils ne connaissent pas bien les méthodes et les hypothèses utilisées par le DPB dans la recherche, ce qui leur complique la tâche lorsqu'ils veulent aider. Ils indiquent que le DPB sort parfois l'information de son contexte et ne comprend pas toujours le ministère ni ce qu'il cherche.
5. **Les fonctionnaires souhaitent que le rôle du DPB soit clair.** Le manque de clarté du rôle du DPB perçu, notamment par rapport au Bureau du vérificateur général et aux ministères, constitue la principale plainte des fonctionnaires. Les participants ont confié qu'ils étaient parfois perplexes quant à son rôle, et qu'ils n'avaient pas beaucoup de relations avec lui pour cette raison.



Constatations

5. **Les membres du personnel politique et les parlementaires sont les plus susceptibles d'utiliser les recherches du DPB.** Ce sont les parlementaires et les membres du personnel politique qui ont le plus souvent signalé que leur bureau ou eux-mêmes utilisaient les recherches du DPB, comme les perspectives économiques et financières semestrielles, le Suivi des dépenses trimestriel, le Rapport sur la viabilité financière et les estimations des coûts des propositions. Les fonctionnaires ont le plus souvent répondu que ces recherches n'étaient pas utilisées.
6. **Les perspectives semestrielles sont les recherches les plus utilisées par les parlementaires et les fonctionnaires.** Ce sont les perspectives économiques et financières semestrielles qui sont les plus utilisées par les fonctionnaires et les parlementaires. De leur côté, les membres du personnel politique ont le plus souvent signalé qu'ils utilisaient les estimations des coûts des propositions et le Suivi des dépenses trimestriel; cependant le taux d'utilisation de toutes les recherches demeure élevé.